

CONSEIL D'ETABLISSEMENT EXTRAORDINAIRE DU JEUDI 4 FEVRIER 2021 PROCES-VERBAL

<i>Présents :</i>		
<p><u>Administration</u> Proviseur, M. BOUTIER Proviseur adjoint, M. CALVET DAF, Mme SALGADO Directeurs de l'Ecole, M. DEGRET M. DUPUY CPE, Mme GARCIA</p>	<p><u>Personnel</u> Mme AUSSILLOU M. AUGIE M. GIMENEZ (arrivé à 18h20) Mme ROYANT Mme MONTAÑANA Mme RODRIGUEZ</p>	<p><u>Parents d'élèves</u> Mme CONNAN Mme BORSO Mme JORDA M. Van LANGHENHOVE M. ROSIER</p> <p><u>Elèves</u> Mlle RAMON</p>

Membres siégeant à titre consultatif :

Mlle BARONA, vice-présidente du CVL

Mme GUEVARA, Directrice technique des études espagnoles

Mme LE LUEC, Directrice de l'Institut Français de Valence

Mme VALLDECABRES, Conseillère consulaire

Le quorum est atteint, 18 membres de droit sont présents.

Séance ouverte 18h00

Désignation du secrétaire de séance : Yann Calvet (direction)

Ordre du jour :

- 1) Carte des emplois
- 2) Modification du Calendrier scolaire 2020/2021

Ce CE extraordinaire se réunit à la demande de l'Agence avant les vacances.

1) Carte des emplois

L'agence demande de fermer le poste 3931 (M. Braud, retraite)

Pour info, deux classes de moins sur le primaire (37/39)

Transformation de poste de Madame Montagne

Question (Mme Connan): Combien de résidents sur les différents degrés?

24 au 1er degré

39 au 2d degré

Question (SOL) Combien d'élèves par classe en primaire?

24 maternelle jusqu'en CP

28 pour les autres niveaux

Question (Mme Valldecabres) : le poste supprimé est-il celui d'un enseignant qui part en retraite?

M. Van Langenhove : Regrette la politique de suppression des postes de résidents quand départ en retraite ou arrivée d'un conjoint d'expatrié.

SNES : Regrette également la politique de non renouvellement des postes de résidents.

Vote : Fermeture du poste n° 3931 (16 votants)

Abstention : 1

Contre : 8

Pour : 7

Arrivée de Mme Rodriguez (17 votants)

Vote : Transformation du poste 593 (17 votants)

Abstention : 2

Contre : 0

Pour : 15

2) Modification du calendrier Scolaire 2020/2021

- a. L'annulation des Fallas nous permet de rééquilibrer le calendrier de la fin de l'année en supprimant les vacances de Fallas (4 jours)
- b. Présentation des modifications

Mme Montañana : Les vacances n'ont pas été annulées sur la commune de Valence

M. Boutier : A consulté les personnels qui sont favorables au 2/3 à la modification.

Mme Connan : APE a consulté également 766 parents ont répondu avec une majorité de 53%

M. Van Langenhove (GPI) : Favorable également

Les élèves : Les élèves de Terminales préfèrent le maintien des Fallas

SNES : Mitigé chez les enseignants (50/50)

Arrivée de M.Gimenez (18 votants)

SNUIPP : Ne prenons-nous pas un risque en ne tenant pas compte des avis négatifs

M. Boutier précise que la situation doit être profitable aux élèves dans le cadre du contrôle continu

M. Rosier : Quelles adaptations pour les élèves qui avaient prévus un planning en vue des examens ?

M. Boutier : Concerne les élèves de 1^{ère} (écrit de français) avancé d'une semaine

M. Rosier : Les parents signalent un manque d'anticipation sur la communication.

Vote pour avis sur le calendrier :

Abstention : 4

Contre : 3

Pour : 11

Point du Proviseur sur l'actualité du lycée par rapport aux élèves empêchés (350/400)

Il remercie tous les enseignants pour le travail effectué et souhaite de bonnes vacances bien méritées à chacun.

SNES : revient sur l'évaluation, un deuxième bac blanc ?

M. Boutier : Pas de bac blanc mais un entrainement sur le temps donné

Rappel des éléments de la lettre du ministre.

Fin de la séance 18h35

Secrétaire de séance



Yann CALVET

Le Proviseur,



Raoul BOUTIER

